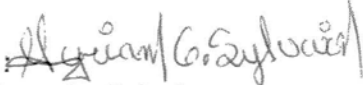


Projet minier aurifère Canadian Malartic
MRC La Vallée-de-l'Or 6211-08-005

Jeudi le 2 avril 2009-04-02

À madame Anne Lacoursière.

Bonjour, pour faire suite à mon récent mémoire que j'avais envoyé concernant le projet minier Canadian Malartic Osisko, une petite erreur s'est glissée lorsque je parlais que le FEMO ne représentait pas grand chose. J'ai inscrit que cela représentait 0.01 % de ce qu'ils ont, cependant, il s'agit de 1%, je m'en excuse il s'agit d'une erreur de ma part, mais erreur importante à corriger.
Mes sincères salutations

Signature: 
Myriam Germain-Sylvain